GRAND CONSEIL **QUE 2443-A**
de la République et canton de Genève

Date de dépôt : 25 novembre 2026

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de Jean-Pierre Pasquier : Grève de la jeunesse du 20 novembre : Genève est-elle prête ?

En date du 30 octobre 2026, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Une grève internationale de la jeunesse et des étudiants est annoncée le vendredi 20 novembre 2026 dans plusieurs pays européens, sous le slogan « Lutter pour notre avenir, pas leurs guerres ! », contre la militarisation, le réarmement et les politiques d'austérité[1]. L'appel international prévoit des manifestations, des assemblées et des actions, ainsi que des blocages et des occupations.

En Suisse, la mobilisation est annoncée du 20 au 22 novembre. La Jeunesse socialiste suisse appelle les jeunes à rejoindre ce mouvement et coordonne des actions décentralisées dans plusieurs villes[2]. Sont prévus des grèves dans les établissements de formation, du secondaire II à l'université, ainsi que des rassemblements. Le Syndicat des services publics (SSP), le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA), les Jeunes Vert·e·x·s et la CUAE de l'Université de Genève s'y associent. Genève figure parmi les villes concernées, sans qu'aucun programme y ait encore été rendu public.

L'actualité récente en France appelle à la vigilance. Le 17 octobre, des manifestations contre la vie chère y ont dégénéré en affrontements, pillages et incendies dans plusieurs villes, notamment à Paris, Lyon, Marseille et Limoges. Le 24 octobre encore, selon le ministère de l'Intérieur, des « groupes à risque » issus de l'ultragauche se sont formés au sein ou en

---

1 https://youthstrike.org *(slogan original : « Fight for our future, not their wars ! »)*
2 https://greve-de-la-jeunesse.ch/fr/

marge de la plupart des cortèges[3]. Des responsables de la Jeunesse socialiste ont pris part au cortège parisien du 17 octobre, tout en déclarant ne pas s'attendre à de tels débordements en Suisse.

A Genève même, la manifestation du 14 juin 2026 contre le G7 a montré que des groupes violents organisés peuvent se dissimuler au sein d'un cortège très majoritairement pacifique.

Le Conseil d'Etat est prié de répondre aux questions suivantes :

1. ***Quelle appréciation porte-t-il sur les risques liés à cette mobilisation à Genève, notamment pour les secteurs et infrastructures exposés à des blocages ou à des occupations, et quelles mesures a-t-il prises ou prévues pour prévenir tout débordement ?***
2. ***Comment la population, les entreprises, les commerces et les autres acteurs économiques sont-ils informés en amont et protégés contre d'éventuels blocages ou déprédations et, si sa réponse intervient après le 22 novembre, quel bilan tire-t-il de ces journées ?***

Je remercie par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Les réponses du Conseil d'Etat aux différentes interrogations que contient la présente question écrite urgente sont les suivantes :

1. ***Quelle appréciation porte-t-il sur les risques liés à cette mobilisation à Genève, notamment pour les secteurs et infrastructures exposés à des blocages ou à des occupations, et quelles mesures a-t-il prises ou prévues pour prévenir tout débordement ?***

Comme pour tout évènement susceptible d'occuper l'espace public, les différents services de la police cantonale évaluent de manière constante l'évolution du renseignement. A l'issue de ces évaluations, la police adapte ses dispositifs en conséquence.

S'agissant des espaces privés, il appartient aux responsables de ces derniers de prendre toutes les mesures qui leur semblent nécessaires, la police n'étant pas compétente en la matière.

---

[3] *Ministère de l'Intérieur, bilan de la journée du 24 octobre 2026 : https://www.interieur.gouv.fr*

2. Comment la population, les entreprises, les commerces et les autres acteurs économiques sont-ils informés en amont et protégés contre d'éventuels blocages ou déprédations et, si sa réponse intervient après le 22 novembre, quel bilan tire-t-il de ces journées ?

Les informations à la population et aux acteurs économiques visent notamment les contraintes de mobilité en relation avec un parcours autorisé et un horaire. Ces renseignements sont disponibles sur le site ge.ch, ainsi que sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook).

Au moment de rédiger ces lignes, un rassemblement avec des prises de paroles a été autorisé le 20 novembre 2026 de 17 h 30 à 20 h 00.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :	La présidente :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI	Anne HILTPOLD